## Catherine Morin-Desailly mobilisée en faveur du classement de l'église Saint-Nicaise de Rouen

- Actualités locales, Arrondissement de Rouen, Normandie, Patrimoine, Seine-Maritime
- 13/11/2020

La Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture de Normandie, lors de sa réunion du 17 septembre dernier, a rendu un avis favorable au projet de classement de l'église Saint-Nicaise, inscrite en 1981 au titre des Monuments Historiques.

Catherine Morin-Desailly, Sénatrice de la Seine-Maritime, Présidente de la Commission Culture, Tourisme et Attractivité du territoire de la Région Normandie, mais aussi membre et Présidente suppléante de cette instance, se réjouit de cette excellente décision d'autant qu'elle a été à l'origine de cette saisine en mai 2019 auprès du Président de la Commission Régionale, David Nicolas, mais aussi de Jean-Paul Ollivier, Directeur Régional des Affaires Culturelles.

Sensibilisée par l'association « La Boise de Saint-Nicaise » et après avoir échangé avec des experts du patrimoine dont Emmanuel Pous, Conservateur Régional des Monuments Historiques, elle a entrepris de nombreuses démarches, notamment auprès du Maire de Rouen par un courrier de décembre 2017, qui lui avait malheureusement signifié en février 2018 une fin de non-recevoir y compris dans sa demande de visite du site.

« Cet édifice construit au XVIème siècle a la particularité de posséder une nef et un clocher reconstruits en béton armé au XXème siècle sur des plans des architectes Pierre Chirol et Emile Gaillard » constate la Sénatrice. « Cette église appartient indiscutablement au patrimoine historique rouennais et elle mérite d'être préservée » poursuit-elle.

Cette situation a animé son engagement pour que ce classement en totalité de l'église Saint-Nicaise soit décidé dans la mesure où il permettait notamment de mieux suivre et de soutenir le projet de réhabilitation-restauration porté par l'entreprise Ragnar.

Restait une dernière étape à cette longue procédure, à savoir l'avis favorable du Conseil Municipal de la Ville de Rouen qui a été rendu hier soir.

Catherine Morin-Desailly, tout comme dans un autre registre, le classement du Pont Colbert de Dieppe pour lequel elle s'est engagée, reste personnellement mobilisée pour que cette demande trouve enfin son aboutissement, au plus grand plaisir des rouennais et de tous les amoureux du patrimoine.